

Covid : masque, cas contacts, autotests... ce qui va changer ce lundi à l'école

Le nouveau protocole sanitaire entre en vigueur dans les écoles, collèges et lycées lundi 14 mars. Le ministère de l'Education nationale a apporté des précisions jeudi soir.

📖 Société

📖 📖



Le protocole sanitaire en entreprise sera également levé lundi. (Nicolas Tavernier/REA)

Par Les Echos

Publié le 10 mars 2022 à 16:58 Mis à jour le 10 mars 2022 à 21:32

C'est [la fin du protocole sanitaire à l'école](#) - ou presque. À compter de lundi 14 mars, de nouvelles règles anti-Covid entreront en vigueur dans les écoles, collèges et lycées, a indiqué jeudi soir le ministère de l'Education nationale. Et quasiment toutes les restrictions sont levées, avec le protocole qui passe du niveau 2 au niveau 1. Mesure phare de cette nouvelle échéance : il ne sera notamment plus obligatoire de porter le masque, mais les élèves et enseignants qui le souhaitent pourront le garder.

Dans ces conditions, tous les enfants non masqués d'une classe seront cas contacts si un de leurs camarades est positif. Même règle à l'école élémentaire, au collège et au lycée. Dans les écoles, c'est déjà le cas depuis le début de la semaine : les élèves cas contacts n'ont pas à s'isoler et doivent faire un seul autotest à J + 2, [qu'ils soient vaccinés ou non](#) .

Au collège et au lycée, pas de changement : les cas contacts non vaccinés s'isolent sept jours et doivent réaliser un test de dépistage PCR ou antigénique avant leur retour en classe. Les élèves vaccinés peuvent, eux, rester en cours mais doivent s'autotester à J + 2.

Quid des personnes vulnérables ?

En outre, le nouveau protocole sanitaire prévoit la reprise des sports de contacts, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il prévoit également la fin des limites de brassage par niveau ou à la cantine. Le ministère recommande toutefois jeudi soir, «dans un premier temps et dans la mesure du possible, de limiter les brassages trop importants entre groupe-classe et niveaux notamment pendant les temps de récréation et de restauration.»

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

« A partir de lundi, on revient à un fonctionnement quasiment normal à l'école, comme partout ailleurs », s'est réjoui Stéphane Crochet, de l'Unsa-SE, dans les colonnes du « [Parisien](#) ».

Même son de cloche auprès du SNUIPP-FSU pour les écoles élémentaires et du SNES-FSU pour les collèges et lycées : tous saluent la fin du port du masque et un début de retour à la normale, mais craignent que cet assouplissement, ainsi que la levée des interdictions de brassage des élèves, n'entraîne une explosion des cas contacts.

Ils pointent aussi la question des enseignants vulnérables, que seuls [les masques FFP2](#) protégeraient alors que le ministère de l'Education nationale n'a pas prévu de leur en fournir. Les syndicats demandent également plus de capteurs de dioxyde de carbone dans les établissements scolaires, des travaux pour mettre aux normes les fenêtres et ainsi mieux aérer, ainsi qu'une modernisation des systèmes de ventilation, avec déjà l'hiver prochain en ligne de mire.